



# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

### « Accueillir un(e) nouveau(velle) professionnel(le) ou un(e) stagiaire dans une équipe »

**Durée** : 1 journée

**Public** : Une équipe de structure d'accueil collective de Jeunes Enfants

**Pré-requis** : Être membre de l'équipe en formation

**Taille du groupe**: En fonction de la taille de l'équipe

**Intervenant** : Philippe RELLO, EJE-Psychopédagogue et formateur

- **Objectif général** :
  - Mobiliser les professionnel-les de l'équipe en formation sur les conditions d'un accueil et d'une inclusion de qualité des nouveaux-nouvelles professionnel-les et des stagiaires
- **Objectifs pédagogiques** : Permettre aux professionnel-les de :
  - Identifier les conditions d'un accueil et d'une inclusion de qualité des nouveaux et nouvelles professionnel-les et des stagiaires
  - Réfléchir à une ou à des démarches, des outils et des pratiques communes, conscientes et volontaires d'accueil, d'accompagnement et de suivi des nouvelles-nouveaux professionnel-les et des stagiaires.
  - Définir et préciser les rôles et les responsabilités de chacun-e dans la démarche et les parcours d'accueil et d'inclusion des nouvelles-nouveaux professionnel-les et des stagiaires
  - Réfléchir à l'individualisation des parcours d'accueil et d'inclusion des nouveaux-nouvelles professionnel-les et des stagiaires
- **Aptitudes et compétences visées** :
  - Etre capable de contribuer activement et professionnellement à l'accueil et à l'inclusion des nouveaux-nouvelles professionnel-les et des stagiaires au sein de l'équipe
  - Etre capable de penser et mettre en oeuvre, en équipe, des organisations, démarches et des pratiques favorisant un accueil et une inclusion de qualité des nouveaux-nouvelles professionnel-les et des stagiaires

**PARTAGEM**  
Petite Enfance, Conseil et Formation

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020



# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

- **Programme et contenus prévisionnels :**

1. Présentation des participant(e)s des objectifs et du déroulement de la journée
2. Jeu : Des mots et du sens
3. Accueillir
4. Retours sur expériences en qualité de stagiaires ou/et de nouveau-nouvelle professionnel-les
5. Objectifs, enjeux et conséquences d'une démarche d'accueil réfléchie, consciente et volontaire
6. Etapes d'un parcours d'accueil d'un nouveau professionnel / d'un nouveau stagiaire
7. Individualisation des parcours d'accueil
8. Rôles et responsabilités
9. Bilan de la formation (individuel et collectif)

- ❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- 1 salle consacrée à l'action de formation.
- 1 vidéo projecteur + PC équipé d'un lecteur de DVD + Câbles adaptés.
- 1 paper-board + feuilles de paper-board + 2 pochettes de marqueurs 4 couleurs.
  
- Apports + Échanges
- Brainstorming
- Travaux en petits groupes + Retours au grand groupe
- Retours sur expériences
- Présentation d'outils et supports possibles
- Au cours et à l'issue de la formation des textes pourront être communiqués directement ou par mail (adresse mail personnelle ou adresse mail de la structure de rattachement).

# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020



# PARTAGEM

## Petite Enfance, Conseil et Formation

### ❖ Modalités de suivi et appréciation des actions menées :

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant en fin de journée de formation.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e au dernier jour de la formation.
- Un bilan collectif en fin de journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.

### ❖ Sanctions de la formation

- Un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Une attestation de stage conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 alinéa 2 sera remise à chacun des participant-e-s présent-e-s à l'issue de la formation.
- Une attestation, précisant notamment la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au service organisateur de la formation à l'issue de la prestation (article L.6353-1 du code du travail)

**PARTAGEM**  
**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)  
302, rue de la Charrière  
38660 Le Touvet  
SARL au capital de 1500€  
SIRET : 79036112500020

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat